

Décision Générale colonial

Décision n° 1099 11/10/1949

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 11 octobre 1949
Numéro JO n° 10 du 31/10/1949	Date du numéro 31 octobre 1949

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de convalescence de deux mois à passer à Gouda (C. F. S.) est accordé au milicien de 2e classe Mohamed Abdallah, mle 1856 äe la 3e compagnie de milice. Pendant son congé, le milicien Mohamed Abdallah percevra sa solde dégagée de tous accessoires.